

Montrouge, le 6 juillet 2026,

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant à l'Institution Jeanne d'Arc, établissement catholique d'enseignement. L'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) de Jeanne d'Arc, l'association des parents d'élèves de l'établissement, vous souhaite la **bienvenue** !

L'APEL Jeanne d'Arc est animée par des **parents bénévoles, engagés** dans la vie et l'animation de l'établissement, au profit de tous les élèves.

L'APEL est un membre à part entière de la communauté éducative. A ce titre, **une APEL dynamique est une condition essentielle au bon fonctionnement d'un établissement catholique d'enseignement**, aux côtés de l'équipe pédagogique motivée autour du projet éducatif et d'un OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) actif dans la gestion économique, sociale et financière de l'école.

En particulier à l'Institution Jeanne d'Arc, l'APEL :

Participe au fonctionnement de l'établissement et de ses instances :

- conseil d'établissement
- conseil de discipline
- commission restauration

Crée du lien et co-anime la communication entre les parents d'élèves et la Direction :

- pot d'accueil des parents
- réseau des parents correspondants au secondaire et co-organisation des réunions trimestrielles parents correspondants / Direction.
- Pour votre information, la Présidente de l'APEL rencontre deux fois par mois la chef de l'établissement lors d'un échange individuel.

Organise des actions mettant l'école en lien avec le monde professionnel :

- conférence et ateliers CV et lettre de motivation
- Forum des métiers

Organise les moments festifs pour les enfants et les parents :

- les messes et les temps de prière (à la rentrée et durant les événements festifs)
- Fête de la Saint-Nicolas avec son marché de Noël
- Fête de l'Institution en juin
- Ces événements permettent de collecter des fonds pour financer des projets pour l'établissement.

Propose des conférences sur des sujets éducatifs qui intéressent les parents :

- Enfants et Smartphone
- Usage de l'IA chez les jeunes
- gestion des réseaux sociaux

Soutient les projets de l'école, aide les familles grâce aux fonds collectés :

- voyages et sorties scolaires, ateliers
- jeux dans les cours, ...
- album photo des CM2 et 3ème
- Aides aux frais de scolarité et de voyages

En 2026, l'APEL JDA a notamment lancé le **PACTE SMARTPHONE** : un engagement volontaire des parents pour retarder l'accès au smartphone au moins jusqu'à l'entrée du lycée.

Comment agir collectivement ? En signant le [Pacte Smartphone](#).

L'APEL, c'est aussi un accompagnement à la scolarité et à l'éducation disponible pour tous ses adhérents au **niveau national** :

- **Famille & Education**, le magazine bimestriel de l'APEL qui apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire et les questions éducatives et de société
- www.apel.fr, le site internet de l'APEL nationale qui répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants
- Une **ligne d'écoute (01 46 90 09 60)**, où des spécialistes (conseillers scolaires, éducateurs spécialisés, psychologues, etc.) répondent aux questions des parents ou élèves concernant la scolarité, l'orientation et les difficultés éducatives rencontrées
- Et encore : le **service Information et Conseil aux Familles (ICF)**, ou bien des **conférences et webinaires** sur tous les sujets d'éducation : orientation, éducation, Parcoursup...

Parents, désireux de vous investir davantage dans la vie de l'école ? Rejoignez-nous !

Plusieurs niveaux d'engagement (à cumuler sans modération !) s'offrent à vous :

Cotisez à l'APEL !

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL avec une **cotisation annuelle de 25€** portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Participez à la vie de l'établissement !

Soyez bénévole lors d'un événement organisé par l'APEL au profit des enfants : participez à la fête de la Saint-Nicolas et à la Fête de l'Institution, aidez les lycéens à rédiger leur CV, présentez votre métier lors du Forum des Métiers... Vous aurez de multiples occasions de participer selon le temps que vous pourrez y consacrer.

Devenez parent correspondant !

Un courrier séparé vous présente cette mission. Si vous êtes intéressé(e) par ce rôle au secondaire, nous vous invitons à vous inscrire via le formulaire suivant : <https://forms.gle/hFmDiGA2fRzoDUqY6>
Nous prendrons contact avec vous à la rentrée.

Engagez-vous au Conseil d'administration et soyez la voix des parents auprès de la Direction !

Cette année, environ 5 sièges seront à pourvoir sur les 18 sièges. Pour cela, vous pouvez faire acte de candidature via le formulaire suivant : <https://forms.gle/zdPAivwkGfcDFXMr9>.

L'élection des nouveaux membres aura lieu lors de notre prochaine Assemblée Générale le jeudi 24 septembre à 19 heures.

Pour toute question sur l'APEL, n'hésitez pas à nous contacter sur contact@apeljamontrouge.com.
Vous retrouverez toutes les infos sur notre site internet <https://www.apeljamontrouge.com>.

**Quel que soit votre niveau d'engagement, venez nous rencontrer,
accueillir les nouveaux parents et participer à l'apéro de rentrée
lors de notre Assemblée Générale le jeudi 24 septembre à 19 heures !**

Inscription ⇒ ICI

Nous vous souhaitons un très bel été et de belles vacances ressourçantes.

A très bientôt,

Carine NOGUES, Présidente de l'APEL Jeanne d'Arc de Montrouge
et les membres du Conseil d'Administration

L'APEL vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et Education.

L'APEL nationale, ainsi que vos APEL d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille & Education sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.

Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'APEL, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'APEL nationale à tout moment sur le site internet www.apel.fr ou vous rapprocher de votre APEL d'établissement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'APEL nationale - 277, rue Saint Jacques - 75240 Paris cedex 05, ou à l'APEL d'établissement à l'adresse suivante : 44, rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge.